

---

**DÉCISIONS** de la 9<sup>e</sup> Assemblée des personnes déléguées  
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal  
tenue le mercredi 20 avril 2022 à 17 h 30

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**09.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
4. Préoccupations des milieux
5. Code de civilité de l'Alliance
6. Avis de motion / Recommandation à l'AG
7. Membres substitués au Congrès
8. Nomination d'un membre substitut au CES
9. Congrès – Thèmes abordés

**ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

**09.02** Que les procès-verbaux des rencontres suivantes soient adoptés, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 22 avril 2022, auquel cas ils seront soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale:

- 7<sup>e</sup> Assemblée des personnes déléguées tenue le 15 mars 2022;
- 8<sup>e</sup> Assemblée extraordinaire des personnes déléguées CSSDM tenue le 7 avril 2022.

**CODE DE CIVILITÉ DE L'ALLIANCE**

**09.03** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le Code de civilité de l'Alliance contenu au document APD.2122.034.

**AVIS DE MOTION / RECOMMANDATION À L'AG**

**09.04** Que l'Assemblée des personnes déléguées recommande à l'Assemblée générale d'adopter la motion de modification aux statuts contenue au document APD.2122.024.

### **MEMBRES SUBSTITUTS AU CONGRÈS**

**09.05** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes désignées au document APD.2122.036 comme membres substitués de la délégation au Congrès 2022 de la FAE.

### **NOMINATION D'UN MEMBRE SUBSTITUT AU CES**

**09.06** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme Andrée Charbonneau comme membre substitut au CES pour toute la durée de la convention collective locale.